

200.  
2222

P. D. Bilandeau  
St-John's  
Que

ire Année - Vol. 1 - No 2

St-Jerome, 29 Octobre 1892.

# LE BULLETIN

ORGANE HEBDOMADAIRE

DU COMMERCE ET DE LA COLONISATION DES COMTÉS DE TERREBONNE ET OTTAWA

FONDE PAR LES COMMERÇANTS DE ST-JEROME.

RÉDIGÉ EN COLLABORATION

J. J. GRIGNON, Editeur-Propriétaire

## LE BULLETIN

Tarif spécial d'Annonces de commerce  
Autres annonces :

1ère Insertion, 10 cts la ligne.

2ème Insertion et suivantes : 5 cts la ligne.

## LES DETTES MUNICIPALES

En affaires, la crainte de s'endetter est le commencement de la sagesse et, en thèse générale, les particuliers n'ont pas de pire ennemi que le crédit. Mais ce qui est très vrai des particuliers, ne l'est pas également des corporations et des gouvernements. Nous défions n'importe quel financier à rente, de réfuter notre raisonnement. Nous disons : Les prêts à long terme sont en général désavantageux aux particuliers qui empruntent ; mais en général les prêts à long terme sont avantageux aux corporations qui empruntent. N'est-ce pas ainsi que la prospérité est revenue dans la province depuis que nos banques ont rogné le crédit privé et arraché nos cultivateurs aux griffes des usuriers qui aujourd'hui s'opposent aux emprunts des corporations, dans la pensée qu'ils les ruineraient comme leur usure a ruiné leurs emprunteurs ?

N'est-ce pas ainsi que les corps publics sont devenus florissants depuis qu'il s'est fondé des établissements de prêts à long terme ? Pourquoi ? Il y en a cent mille raisons ! La plus vulgaire, c'est que pour bâtir, par exemple, une église qui durera cinquante ans, il n'est pas sage de se taxer assez lourdement pour la payer en dix ans et en faire jouir gratuitement notre postérité. De sorte qu'en payant moins en cinquante ans qu'en dix, je puis avec la différence de taxe employer mon argent pour d'autres améliorations publiques qui me rapportent davantage. Donc c'est pure ignorance de prétendre que les prêts à long terme sont contraires aux intérêts des corporations. Voyons maintenant, par comparaison si les petites villes florissantes ont eu peur des dettes.

Nous prenons les dernières statistiques municipales que nous avons sous la main, celles de 1889.

Longueuil, avec une population de 2,700 et une évaluation de \$613,463, figure pour une dette de \$141,688.67. c'est-à-dire avec une évaluation inférieure à la nôtre, cette ville a près de trois fois la dette de St-Jérôme.

Ste-Cunégonde, avec une évaluation de \$2,029,000

figure pour une dette de \$480,000, c'est-à-dire que son évaluation est de moins de trois fois la nôtre, et sa dette est de neuf fois la nôtre.

Lévis : son évaluation est double de la nôtre et sa dette cinq fois plus forte.

Farnham n'a que \$419,750 d'évaluation et il a \$97,500 de dette.

Sorel a \$1,598,875 d'évaluation et \$228,743 de dette, c'est 2 fois notre évaluation et 4 fois notre dette.

Et l'on aurait peur que St-Jérôme s'aidât comme ces villes de progrès qui sont toutes des localités canadiennes-françaises ?

## DEUX NOUVELLES D'OR POUR ST-JEROME.

Il semble que la Providence qui a réservé de brillantes chances à St-Jérôme, vient nous offrir les dernières chances de concourir à ses desseins.

Mardi soir, au conseil, M. J. E. Parent, au nom de la Cie industrielle est venu déclarer que les plus riches d'entre les directeurs offraient leur garantie personnelle au montant de \$9,300 en outre de la garantie hypothécaire qu'ils ont déjà offerte sur les bâtisses et terrains de la compagnie, pour couvrir le prêt de \$15,000 qu'ils sollicitent. Or comme un particulier a déjà offert \$12,000 pour les immeubles en question, voilà donc \$21,300 que nous avons pour garantir les \$15,000 qu'on veut emprunter.

Donc pour ceux qui, comme les conseillers hostiles, disaient : "Il n'y en a pas de plus ardent que nous pour favoriser ce prêt si l'on veut nous donner des garanties suffisantes," il n'y a plus à reculer. Il faut se montrer homme de parole, homme d'honneur. Il n'est pas honorable de biaiser.

Nous demandons aux citoyens de St-Jérôme, si un homme de quelque peu de dignité, aurait bien le droit de se lever en plein conseil pour dire : "Je suis en faveur de ce prêt, si l'on nous donne des garanties suffisantes," puis après que les garanties seraient fournies, de se raviser et de dire : "Puisque les emprunteurs ont un si bon crédit, qu'ils marchent donc seuls." Est-il ainsi permis de se moquer de sa parole, de son honneur et de l'honneur de la ville ?

Ceci soit dit pour l'avenir seulement, car à la dernière séance, le seul conseiller hostile qui a pris la parole, M. Joseph Leclair, s'est contenté d'émettre des doutes et de demander du temps pour la réflexion, car la question a pris une nouvelle tournure, tout-à-fait inopinée.

## LE BULLETIN

En même temps que la nouvelle des garanties supplémentaires nous était donnée, M. le maire nous annonçait qu'une compagnie de prêt offrait à la ville de consolider notre dette moins le prêt Gauthier, c'est-à-dire de nous prêter \$56,000 comprenant dans cette somme les \$15,000 à prêter à la Cie industrielle, ce prêt remboursable en cinquante ans.

Nous payons actuellement \$5,065 de prélevé pour la dette municipale, eh bien ! sait-on combien l'on paiera si la dette est consolidée à ces conditions ? Au lieu d'augmenter notre prélevé, nous le diminuons de plus du tiers en payant 5 p. 100 en cinquante ans. En effet, nous paierons pour

Intérêt de \$56,000 à 5 0/100	\$2800.00
Amortissement .....	267.49
à Mme Gauthier .....	1200.00
	<hr/>
	\$4267.49

A déduire le versement annuel que nous remboursera la Cie Industrielle..... 1,000.00  
Il restera donc pour le prochain prélevé.... \$3,267.49

C'est donc environ \$1,800 de moins que nous paierons l'an prochain. Il est vrai que dans 15 ans la Cie cessera de payer ses versements, mais aussi son exemption de taxes et celle de la Cie Rolland prendront fin, de sorte que ces deux compagnies paieront à elles seules les \$1,000, et du reste, nous ne paierons plus rien à Mme Gauthier, ce qui fera encore une diminution de \$1,200 par année.

Bien plus, le maire a pris sur lui de déclarer qu'avec cette consolidation, le prochain prélevé ne sera que de 35 cts. au lieu de 70, car il faut remarquer que sans la consolidation, le prélevé ne pourra pas se maintenir à 60 cts., qu'il devra monter, et très vite encore.

Donc, citoyens de St-Jérôme, vous avez d'une main le salut de notre commerce, de l'autre, le moyen de diminuer nos taxes de près de moitié, allez-vous laisser échapper ces deux gages de prospérité et leur préférer la ruine du commerce et l'écrasement de la ville sous la taxe ?

### NOS ANNONCES

Comme un journal l'a déjà prêté du *Bulletin*, celui-ci n'est pas un journal politique, ni une revue littéraire ou artistique, mais bien simplement un journal d'annonces et au même titre un organe du commerce et de la colonisation dans les comtés de Terrebonne et Ottawa.

Le *Bulletin* est plus qu'indépendant, plus que neutre même en politique : il l'ignore absolument. Il est le trait d'union de toutes les opinions sur tous les terrains étrangers à la politique. Il ne nage pas entre deux eaux, il n'est pas sur la clôture, il a son parti bien défini : le parti de l'avancement et du progrès d'affaires dans les deux grands comtés du Nord.

Mais quel avantage y a-t-il à annoncer dans un journal de format aussi restreint que celui-ci, où une annonce en tableau et en gros caractère occuperait une page entière ?

Nous allons répondre :

10. Retranchez le feuilleton, les historiettes ou récits à sensation et les dissertations politiques d'un journal de campagne, condensez les annonces en nouvelles commerciales, que reste-t-il à lire ? nous vous le demandons, Moins que vous n'en avez sur

le *Bulletin*, à coup sûr. Donc pour la masse des lecteurs, nos annonces sont accolées à une matière aussi intéressante que dans la moyenne des journaux de campagne.

20. Nos contrats d'annonces nous permettent de changer la vôtre toutes les semaines, de sorte que vous pouvez en faire de véritables nouvelles commerciales qui seront lues, tandis que les grands tableaux d'annonces fleuries ne sont jamais regardés du lecteur que comme un éblouissement fastidieux pour la clientèle.

30. Notre journal étant adressé gratuitement à 2,000 lecteurs, vous savez que votre annonce a plus de circulation dans le nord et le sud du comté que si elle était adressée à tous les journaux de la province réunis. En effet, vous ne pouvez nier le chiffre de la circulation, puisque personne ne peut refuser un journal qui ne lui coûte rien.

Maintenant qu'est-ce qu'une annonce logée dans un journal ordinaire de campagne comparée à celles du *Bulletin* ?

Si un journal de campagne a 600 abonnés, il en prendra un tiers parmi les Canadiens des Etats-Unis, un tiers en dehors du comté où il est publié et l'autre tiers dans ce comté. Il sera lu par 200 abonnés dans son district, et le *Bulletin* est lu par DEUX MILLE.

Comment annoncer dans le BULLETIN ? Nous l'avons déjà dit. Nous ne voulons pas de placards à l'année : nous voulons des nouvelles commerciales.

Ce qu'il faut à Saint-Jérôme, c'est que le nord du comté trouve ici, au moyen du *Bulletin*, l'approvisionnement et les renseignements dont il a besoin. Pour ne parler que de la consommation, quel citoyen du Nord n'aimera pas à savoir quand et où il peut trouver ici les fruits du pays ou exotiques, les huitres, les vins nouveaux, les grains de semence et un million d'autres choses qui épargneront à l'acheteur des démarches inutiles et lui feront aimer St-Jérôme.

Ce système n'est pas de notre invention, il existe dans la province d'Ontario et aux Etats-Unis. Il est vrai qu'il a le don de déplaire à certains fanatiques de la routine, mais nous ne leur en voulons pas plus pour cela, bien convaincus que la peur qu'ils ont de faire quoi que ce soit pour la ville qui les nourrit, n'avancera pas leurs propres affaires.

Nous lisons dans la *Presse* :

Nous parlons dans notre dernière correspondance du nouveau fléau qui s'attaque au bétail : la mouche des cornes. Depuis, beaucoup de cultivateurs du comté de Terrebonne et des comtés voisins, des cantons du nord, nous disent que cette mouche a fait irruption dans leurs troupeaux et cause des dommages considérables. S'il en est ainsi, tous les cultivateurs de la province doivent se préparer à faire une guerre à outrance à cette peste qui peut ralentir dans une bonne mesure le progrès de l'industrie laitière dans le pays.

### FEU MME J. B. ROLLAND.

St-Jérôme est en deuil. Un personnage des plus sympathiques à notre ville vient de mourir, la veuve de notre regretté bienfaiteur, M. J. B. Rolland, père. Elle s'est éteinte à Montréal, mercredi soir, dans sa soixante et onzième année.

Notre journal s'associe à la douleur de la famille Rolland et au deuil de notre ville.

CORRESPONDANCE

STE-AGATHE DES MONTS, 26 OCT. 1892.

On est occupé à déménager la pelle à vapeur de la Compagnie du chemin de fer ; on la transporte à St-Faustin où l'on prendra le gravois pour le *ballast* du chemin, en haut de Ste-Agathe. C'est dire que les travaux sont poussés activement.

M. Ls. Sauvé se construit près de la station de notre chemin de fer, une maison de bonnes dimensions, destinée, paraît-il à faire un hôtel.

Le Dr Gaudet, de Ste-Anne, est à se faire construire un magasin dans notre village.

M. Avila Bélisle a aussi ouvert un magasin ainsi que M. Nap. Fournelle ; nos marchands se font une concurrence terrible. Un vend l'huile à lampe 16c. le gallon, l'autre, le gin 85c. l'autre la fleur de 1ère qualité, \$2.20, etc. C'est trop beau, ça ne durera pas. Seuls, nos hôteliers s'entendent comme larrons en foire.

Tous les matins, nos marchands expédient de grandes quantités de perdrix à Montréal. Ils les paient 40 cts. le couple, l'histoire ne dit pas combien ils les revendent.

Bien des gens sont affligés de ne pouvoir prendre de truite, cet automne, pour la revendre l'hiver prochain, c'est-à-dire, lorsqu'elle aura gelé, dégelé et regelé cinquante fois. C'est une loi sage, que cette défense de pêcher la truite, prolongée jusqu'au premier mai. Nos gens y perdront un peu d'argent pour le présent, mais ils peuvent gagner autrement, et puis dans quelques années, nos lacs seront devenus poissonneux, comme aux premiers temps de la colonisation.

Deux fois la semaine, les jours de marché, les cultivateurs peuvent aller de St-Jérôme à Montréal et revenir pour \$1. La distance de Ste-Agathe à St-Jérôme étant à peu près la même, la Cie du Pacifique nous accordera-t-elle le même privilège pour aller à St-Jérôme ? Nous l'espérons. Les habitants trouvent que \$1.85 c'est cher et ils prennent leurs voitures ; pour \$1.00 ils prendraient tous les chars. La Cie y gagnerait et nous aussi.

De nombreux touristes viennent nous visiter et s'entendent pour reconnaître la beauté et le pittoresque de nos montagnes. Voici ce qu'écrivit un conférencier agricole du gouvernement dans le Journal d'Agriculture, numéro de septembre :

"Le village (de Ste-Agathe) est situé sur un magnifique lac poissonneux. Le point de vue à l'est de ce lac offre un des plus beaux panoramas de la province. Le Dr Ed. Grignon a eu la complaisance de me conduire à cet endroit charmant."

Si notre lac est beau, si nos montagnes sont belles, nos maisons ne le sont guère. Quel gâchis dans nos constructions ! Cependant les dernières dénotent un meilleur goût. Et puis il nous faudrait d'autres trottoirs dans nos rues, d'autres bateaux sur notre lac et d'autre lumière que le scintillement des étoiles qui, pour être poétique, n'en est pas moins passé de mode.

EN AVANT.

Une Différence.

M. Robillard nous annonce qu'il va sortir un imprimé sur lequel, dit-il partout, il aura les meilleures annonces de commerce de Montréal. Le *Bulletin*, au contraire, qui ne vise pas à la fortune, ne veut que des annonces de St-Jérôme et du comté de Terrebonne.

Le BULLETIN travaillera, non pas à envoyer les pratiques du Nord à Montréal, mais à les garder dans le comté.

Annonces, choisissez !

Grande assemblée des propriétaires de St-Jérôme, Lundi soir, le 31 courant, pour considérer la question de consolidation de la dette et du bonus de la Cie Industrielle.

Notes Locales

NOTE — Vu l'espace considérable consacré aux affaires municipales, nous sommes encore obligé de condenser nos annonces, ce que nos annonceurs nous pardonneront bien dans l'intérêt de St-Jérôme.

— Le conseil est prié de faire construire une plate-forme près de l'église, afin de permettre aux secrétaires de se faire entendre du public, quand ils doivent lire les règlements de la municipalité ou autres avis importants.

— Depuis quelques jours, la ville est visitée par un grand nombre de *peddlars*. Nous espérons que notre Conseil mettra fin à ce genre de commerce qui est très nuisible à nos commerçants.

— P. L. Y Vézina, manufacturier de meubles de cette ville, a terminé son contrat avec la Fabrique de Ste-Agathe. Ce monsieur avait contracté pour la construction des bancs des jubés de l'église. Il a expédié les derniers par les chars, lundi soir.

— Le Dr Henri Prévost déménagera son bureau ainsi que sa maison privée, le 1er Novembre prochain au bureau du Dr Guillaume Prévost, en face du pont de fer.

— A peine était-il connu que les commerçants de St-Jérôme offraient gratuitement notre journal au public que M. Robillard concevait le projet d'en donner un encore à meilleur marché. Des malins disent que le nouveau journal s'appellera le *Courailleur canadien* à cause du fameux procès.

— Nous voyons avec plaisir le Dr A. Laroque, dentiste de St-Jean, établir un bureau le vendredi, en cette ville. Combien de personnes peuvent maintenant s'exempter les dépenses d'un voyage à Montréal pour se faire extraire une dent sans douleur ou se payer le luxe de nouvelles dents. Voir son annonce.

— Nous avons visité le nouvel établissement de MM. Scott et Limoges ; nous avons admiré l'outillage qui est parfait et qui leur permet d'exécuter toute espèce de découpages en menuiserie, ouvertures, portes, châssis, moulures, plinthes, etc. Nos souhaits de succès.

As-tu vu la correspondance de *Justitia Robillard* dans le "Nord" qui accuse le *Bulletin* de n'avoir donné que le sens du jugement de l'hon. juge Tasche-reau, au lieu du mot à mot ? Faut être gaspillard de son encre pour écrire des choses épouvantables comme ça, larifla fla fla.....

— Une correspondance sur le chemin de Montfort est remise à la semaine prochaine.

— A la louange de nos hommes d'affaire : et de profession, nos dirons qu'ils ont tous montré un goût délicat en faisant peindre leurs vitrines, enseignes et panonceaux par M. F. Léonard, artiste décorateur, établi depuis peu à St-Jérôme.

— M. J. C. Lapointe, marchand, est allé à Iberville en délégation des commissaires d'écoles de St-Jérôme pour consulter les pères Maristes au sujet de notre futur enseignement. Il a été très bien reçu du prier qui lui a donné entr'autres explications les suivantes : Cette communauté ne pourra pas nous fournir de sujets canadiens. Ils viendront de France. Quant au professeur de la classe d'affaires, il sera d'origine anglaise. Du reste, ils ne pourront venir que dans un an de septembre prochain. Le prier a de plus promis de venir à St-Jérôme dès que les commissaires en feront l'invitation officielle.

— Ceux qui veulent annoncer devraient faire réflexion que les bonnes annonces ne se mesurent pas au pouce, mais qu'elles n'ont de valeur qu'en autant qu'elles circulent réellement et qu'une annonce d'une ligne dans le *Bulletin* qui est reçu gratuitement par 2,000 personnes dans le seul comté de Terrebonne, vaut infiniment mieux qu'une annonce de 2,000 lignes dans un journal qui n'est lu que par un : celui qui le fait.

J. E. LABELLE, Médecin-vétérinaire, Diplômé de l'Université Laval.

En face du Pont de fer, — ST-JEROME.

Traitement de toutes les maladies des animaux domestiques. Toujours en mains des poudres de condition les meilleures au monde.

## Aux Annonceurs.

— Le BULLETIN est adressé gratuitement à 2000 lecteurs du comté de Terrebonne et du Nord, et partant à plus de circulation dans ces localités que tous les autres journaux réunis.

Voici comment elle se répartit :

St-Jérôme, ville,.....	300	St-Jo'ite.....	150
St-Jérôme, paroisse ..	200	St-Hyppolite .....	50
Ste-Thérèse.....	100	Ste-Lucie.....	100
Ste-Anne.....	150	Ste-Marguerite.....	50
St-Janvier.....	100	Shawbridge.....	25
Ste-Sophie et New- Glasgow.....	100	Montfort.....	25
St-Sauveur.....	150	La Chute aux Iroquois, La Conception et le No- miningue.....	150
Ste-Adèle.....	150	St-Faustin.....	50
Ste-Agathe.....	150	Total.....	2000.

C'est dire que notre journal annonce beaucoup mieux que ne le feraient des circulaires.

En dehors de ces localités, le prix de l'abonnement est de 50 cts. par an, strictement payable d'avance.

**O**N DEMANDE une servante expérimentée. S'adresser par écrit à P. L. Y. Vézina.

Chs. Godmer, Marchandises sèches, spécialité de Tweeds.

Chs. de Martigny, Assurances contre le feu  
Pépin, Villeneuve & Cie, Scieries, douves, embouvetage, etc.

Fonderie Dumontville, Ouvrages exécutés sur commande.

P. Simard, Epicerie de choix, Vins et Liqueurs.

E. N. Fournier, Pharmacie, Objets de toilette.

Joseph Trudel, Entrepreneur de Pompes funèbres, Char catafalque pour funérailles d'enfants.

P. Y. Vézina, — meubles, portes, chassis.

W. H. Scott, Marchandises sèches.

Louis Pérodeau, Tailleur, Coupe garantie.  
No. 5 Bloc Richard, ST-JEROME.

Godfroi Valiquette, Charretier, Voitures à louer.  
Saint-Jérôme.

Hector Labelle, Boulanger, St-Jérôme.

Mme. E. Nantel & Cie, Magasin de modes.  
St-Jérôme.

Adolphe Labelle, sellier, St-Jérôme. — Harnais à vendre à bon marché.

Michel Laporte, Boucher, Etal au marché.  
Saint-Jérôme.

F. Léonard, Peintre en décorations, Statues, Enseignes et maisons.  
Vis-à-vis le Pont de fer, — Saint-Jérôme.

J. C. Lapointe, Magasin général.

Louis Corbeil, Hôtel du Marché.

Ludger Contant, Magasin de modes.

Pierre Lallier, Magasin général.

J. D. Fournel, magasin de chaussures.

Trefflé Côté & Cie, magasin de fer et vaisselle.

Banque du Peuple, Escompte et dépôts.

Pacifique Rhéaume, Boucher, Etal au marché  
Saint-Jérôme.

Hon. W. Prévost, C. R., avocat.

J. J. Grignon, avocat.

Théodore Grignon, Huissier.

Stanislas Désormeaux, Boucher, — Etal au marché  
St-Jérôme.

J. E. Parent, notaire et agent d'assurances

L. N. Dupuis, Eclairage électrique.

P. F. E. Petit, Notaire public.

L. de G. Lachaine, Notaire public,

Dr. A. Laroque, Dentiste, maison Létang, rue Labellé  
St-Jérôme.  
méthode perfectionnée pour l'extraction des dents sans douleur  
Plombage des dents. Dentiers artificiels de tout prix.  
Bureau ouvert tous les vendredis.

Dr. W. Grignon, Ste-Adèle.

Dr Ed. Grignon, Ste-Agathe.

Dr. W. Prévost, St-Jovite,

J, A, Malo, Notaire, St-Sauveur,

M. Prévost, Notaire public.

J. E. Prévost, médecin.

Wilfrid Prévost, médecin.

Henri Prévost, médecin.

Scott & Limoges, Manufacture d'ouvertures de maisons.  
Découpages, Moulures, blanchissage et embouvetage, plinthes, &c. Ordres exécutés avec diligence.  
SAINT-JEROME

Maison à vendre dans le village de Ste-Adèle, tout près de l'église, une maison à deux étages, très confortable, et un arpent d'excellente terre à jardinage ; très belle résidence d'été. Prix modéré, s'adresser au bureau du "Bulletin" 28 Oct. 2 m.